Heureusement que le Sénat est là, qui réfléchit, heureusement qu'en face d'une Chambre emballée, il y a un Sénat chargé de lui opposer sa force d'inertie. Oui, me répondrez-vous, mais au Sénat les affaires s'empilent et sommeillent. Le Sénat doit jouer le rôle de frein et empêcher les trop grandes hâtes. Il ne doit pas étouffer les affaires.

En ce qui me concerne, je ne peux que rendre justice à la valeur des hommes qui nous représentent au Luxembourg et qui ont droit à tous nos remerciements pour la probité avec laquelle ils accomplissent leur tâche.

Mais la foule, quand elle établit un parallèle entre la Chambre et le Sénat, trouve qu'il y a trop de hardiesse d'un côté, trop de timidité de l'autre.

Et M. Charles Benoist, prenant prétexte de la R. P., affirme qu'il va demander la revision de la Constitution. Les socialistes, d'autre part, déclarent que si le Sénat ne vote pas l'impôt sur le revenu, ils formuleront une demande identique.

En arrivera-t-on à demander que les décisions de la Chambre aient force de loi, au bout d'un certain temps ?

Si je suis élu, je travaillerai à harmoniser un peu plus l'attitude de la Chambre avec celle du Sénat.

L'Organisation Républicaine

Encore une question et j'en aurais fini.

C'est la question du mode de scrutin. On s'apprête à demander la R. P. pure et simple.

La-dessus, je serai intransactible, car il est impossible qu'on mêle encore une fois à la bataille avec un mode de scrutin — le scrutin d'arrondissement — condamné à jamais.

Nous voulons autre chose. Nous l'aurons. Mais admettez que vous ayez demain le scrutin de liste et dites-moi si vous n'aurez pas besoin d'une forte organisation républicaine. Regardez autour de vous : les socialistes sont étroitement unis et les cléricaux disposent de troupes bien disciplinées. Nous, nous combattons sa ordre dispersé. Et si je dispose de quelque loisir, j'en profiterais pour doter toutes les communes du Nord d'un groupe. Ces groupes seraient reliés entre eux et affiliés à une vaste fédération départementale. Oui. Il nous faut une Fédération dans laquelle vous vous retrouverez tous.

Pour moi, je resterai ce que j'ai toujours été, un républicain qui a l'esprit de famille. Unis, nous relèverons notre Parti, nous lui restituerons sa force première, nous la préparerons aux victoires futures !

Le discours de M. Dron s'achève au milieu des applaudissements.

Les Elections de 1915

M. Lepez, de Valenciennes, succède à la tribune à M. Dron et développe la motion présentée par les délégués de son arrondissement. Les droits de ce dernier, dit-il en substance, doivent être sauvegardés.

M. Vanneuvenberghe ajoute que les sénateurs du Nord se sont rencontrés ce matin, et ont, au cours de la matinée, avec les représentants de l'arrondissement de Valenciennes et ont reconnu qu'il était équitable de respecter aux prochaines élections les droits de cet arrondissement. Ils ont donc pris l'engagement moral de lui réserver un siège. C'est au Congrès, seul maître de ses décisions, qu'il appartient de ratifier cet engagement. Une discussion s'engage à ce sujet.

Après les interventions de MM. Trudre, Pauquet, Vanneuvenberghe, Meunier, Le Roy et Lepez, M. Dron déclare très loyalement qu'il reconnaît le bien-fondé de la demande faite par les délégués de Valenciennes et qu'il souhaite sincèrement que ces droits de cet arrondissement soient respectés aux prochaines élections.

L'ordre du jour pur et simple est alors voté, mais il est bien spécifié — et le président insiste sur ce point — qu'à cet ordre du jour est attaché la signification qu'il sera tenu compte au prochain Congrès de la motion de Valenciennes, puis de la demande de l'arrondissement d'Hazebrouck.

Avant de se séparer les congressistes décident d'adresser un télégramme de sympathie à M. le sénateur Maxime Lecomte.

M. POINCARÉ
préside l'inauguration du Monument Marey

Paris, 3 juin.

Cet après-midi a été inauguré le monument élevé au grand physiologiste Marey dans le parc de l'Institut qui porte son nom, avenue Victor-Hugo à Boulogne-sur-Seine. Le sculpteur Aubaé a représenté le savant assis, observant un groupe de coureurs et de cavaliers. On sait que l'illustre physiologiste s'est occupé principalement de l'étude du mouvement et qu'il fut ainsi le précurseur de l'aviation et du cinématographe, grâce à ses inventions de la méthode de chronographie et de chronophotographie.

M. Poincaré a présidé à l'inauguration.

A son arrivée à l'Institut Marey, il a été reçu par le professeur Charles Richet, directeur de l'établissement ; Chauveau, professeur au Muséum, et M. Dubois, président du Comité d'initiative de Beaune.

Voilà les passages principaux du discours de M. Poincaré :

« C'était cependant un observateur génial, qui a tiré parti de ses observations pour inventer, qui a créé des instruments d'une précision et d'une délicatesse remarquables et qui a établi des méthodes aujourd'hui classiques. Son meilleur titre de gloire sera peut-être d'avoir mis fin à l'anarchie expérimentale en fondant votre Institut.

« Rien n'est assurément plus fatal au progrès des sciences que les malentendus sur les résultats des expériences faites. On croit avoir opéré dans des conditions identiques, mais on s'est servi d'instruments différents, on aboutit à des conclusions opposées, et on n'a aucun moyen de s'entendre, parce qu'en résolut on ne raisonne pas sur les mêmes données parce qu'on n'a pas vu les choses avec les mêmes yeux, parce qu'on ne parle pas la même langue scientifique.

« Quel avantage pour tous, si l'on arrivait à rendre comparables les indications des appareils inscripteurs et si les méthodes elles-mêmes et les mesures pouvaient devenir partout uniformes !

« Telle est l'idée qu'a eue Marey ; idée qui, comme la plupart des grandes idées, semble très simple, après avoir été découverte, mais qui, tout de même, avant lui, n'était venue à l'esprit de personne.

« Et cette idée, simple et grande, est, par excellence, comme l'a remarqué M. Charles Richet, une idée française. C'est la France qui a imaginé le système décimal ; c'est elle qui a songé à faire passer sous la règle de l'unité les mesures de poids et de longueur ; c'est elle qui se plaît toujours aux catégories claires, aux lois universelles et aux ordonnances systématiques. Votre Institut s'est approprié cette pensée française, qui a tout de suite exercé, dans le monde, sa force de séduction, et il a obtenu, pour le réaliser, le précieux concours de presque tous les Etats et de presques toutes les Académies et Sociétés savantes.

« Aujourd'hui, dans cette maison, collaborent efficacement des physiologistes de tous pays et nulle part la science ne poursuit, dans une plus parfaite harmonie des intelligences, son œuvre de paix et de progrès.

« Le Gouvernement de la République ne peut que se féliciter d'avoir encouragé et facilité la fondation de votre établissement et il souhaite à l'Institut Marey une longue prospérité... »

Chambre des Députés

La vérification des pouvoirs

Paris, 3 juin 1914.

La Chambre des Députés a continué à ratifier les validations d'un très grand nombre d'élections non contestées. Des orateurs s'étant fait inscrire, on a dû ajourner la validation des élections de MM. Landry, à Calvi (Corse) ; Seydoux, dans la 2e circonscription de Cambrai ; Vernegray, à Mauléon (B. P.) ; Ignace, 2e circonscription du 11e arrondissement de Paris ; Charles-Bernard, 2e circonscription du 19e arrondissement de Paris ; Albert Thomas, 2e circonscription de Sceaux ; Etienne, 2e circonscription d'Oran.

En rappelant les élections de MM. Mariotton et Tissière, décédés depuis les élections, M. Deschanel s'est fait l'interprète de ses collègues pour adresser à leurs familles les condoléances de l'assemblée.

La Chambre fixe à demain 2 heures la suite des validations d'élections et l'élection de son bureau définitif.

Séance levée à 5 h. 15.

NOUVELLES PARLEMENTAIRES

L'ELECTION DE CASTRES

Paris, 3 juin 1914.

Le bureau de la Chambre s'est occupé cet après-midi de l'élection de Castres. On sait que M. Henri Simon a été proclamé élu au second tour par 9.280 voix contre 9.200 à M. Lastours, réactionnaire. Le 10e bureau a attribué à M. Lastours 59 bulletins que la commission de recensement avait refusé de compter parce qu'ils portaient la date du 26 avril.

Le bureau a, d'autre part, décidé de reprendre le dossier à la sous-commission désignée hier et d'entendre contradictoirement vendredi, à 2 heures, MM. Henri Simon et Lastours. M. Georges Berry a été nommé rapporteur provisoire.

LE PROGRAMME DE LA GAUCHE RADICALE

Ce matin a eu lieu chez M. Delcassé la réunion de la commission de la gauche radicale chargée d'élaborer le programme politique de groupe.

M. Delcassé a fait un remarquable exposé de la situation extérieure et a conclu au maintien du service de trois ans.

La commission a estimé qu'au lieu de rédiger un programme, il était préférable d'incorporer les vues politiques du groupe dans le discours inaugural que prononcera le président de la gauche radicale lors de son installation.

C'est à M. Delcassé que cette présidence doit être attribuée, et la réunion lui demandera de reproduire en particulier dans son discours son exposé et ses conclusions sur la question militaire.

LA REPRÉSENTATION PROPORTIONNELLE

Le groupe de la représentation proportionnelle a ressuscité aujourd'hui. Il a choisi comme président, à l'unanimité, M. Charles Benoist. Celui-ci, après avoir remercié ses collègues, a constaté que les élections des 26 avril et 10 mai avaient amené à la Chambre 350 partisans de la représentation proportionnelle.

Le groupe a émis le vœu que la Chambre continue de nommer ses grandes commissions par le système de la représentation proportionnelle des groupes.

L'EUROPE sous les armes

Un article du "Times" pour l'augmentation des effectifs en Angleterre

Le colonel Repington, collaborateur militaire du « Times », examine, dans un article intitulé « l'Europe sous les armes », la situation militaire de l'Europe.

Dans cet article, il constate que toutes les puissances sans exception font les efforts les plus grands pour augmenter la force de leurs armées, et c'est l'Allemagne qui est, d'après lui, l'initiatrice de ce mouvement.

« Cette puissance, écrit-il, est toujours en avant dans la voie des armements. C'est elle en somme qui marque le pas auquel les autres puissances doivent se mettre si elles le peuvent. »

L'auteur de l'article montre ensuite les résultats considérables auxquels l'Allemagne est arrivée en double point de vue de sa marine et de son armée. Il rappelle que ses effectifs de paix atteindront au printemps prochain 870.000 hommes, et que ces énormes réserves augmentant chaque année, finiront par s'élever à 5.400.000 hommes.

Passant à la situation de la France, le colonel Repington écrit :

« La situation politique en France est encore trop incertaine pour qu'il me soit possible de dire si la loi de trois ans subsistera. Elle a été, en tout cas, loyalement appliquée.

« A l'heure actuelle, les troupes de couverture sur la frontière allemande sont suffisantes pour faire face à toute attaque brusquée, et le pied de paix de l'armée française n'a plus, sur les effectifs allemands, cette infériorité qui causait auparavant tant d'anxiété. Mais ce pied de paix est encore bien moindre que celui de l'Allemagne et les réserves sont inférieures de 1.200.000 hommes aux réserves allemandes.

« La France cependant a fait tout ce qu'il était humainement possible de faire pour garder sa position militaire dans le monde. Elle compte pleinement sur ses alliés et ses amis pour l'aider à maintenir l'équilibre des forces non seulement sur terre, mais encore sur mer. »

Le colonel Repington constate ensuite les efforts considérables faits par la Russie, dont l'effectif de paix atteindra un jour prochain 1.700.000 hommes.

Puis il nous montre que toutes les autres puissances : l'Autriche, l'Italie, les Etats balkaniques, l'Espagne, la Suède, les Pays-Bas, et, finalement, la Belgique, sont préoccupées d'augmenter leurs forces.

L'Autriche accroît ses effectifs de terre et ébauche un vaste programme naval. L'Italie fait plus encore pour augmenter sa puissance sur mer.

La Serbie crée 12 divisions. L'Espagne ambitionne d'avoir une armée de 450.000 hommes. La Suède augmente ses forces défensives. Les Pays-Bas renforcent les défenses de leurs côtes et projettent une augmentation de leur armée. La Belgique veut mettre sur pied 178.000 hommes.

De quelque côté que les regards se tournent, on se voit qu'accroissement d'armement et nulle part aucun signe de relentissement.

Après ce tableau de l'Europe, la conclusion du colonel Repington est que les puissances de la Triple-Entente ont le devoir de continuer leurs efforts en vue de maintenir la balance des forces, afin d'assurer en même temps la paix. Il adresse un appel à l'Angleterre dont il a toujours déploré l'infériorité militaire.

Les grands sacrifices qui ont été faits par la France et la Russie, dit-il, en vue de maintenir cet équilibre des forces ne peuvent pas nous laisser inertes.

Et il conclut :

« Nous ne pouvons raisonnablement nous attendre à jouir longtemps des avantages d'une association avec quelque grande puissance militaire — et le maintien de la paix n'est pas le moindre de ces avantages — si nous ne faisons pas nous-mêmes des efforts constants. »

DERNIÈRE HEURE
NOS DÉPÊCHES

LA CRISE MINISTÉRIELLE

Après diverses consultations, M. Poincaré charge M. Viviani de former le nouveau cabinet.

Paris, 3 juin.

Après la réception de MM. Dubost et Deschanel, hier après-midi, le président de la République avait remis à ce matin la suite de ses consultations politiques.

Ce matin, dès la première heure, il mandait à l'Elysée M. Léon Bourgeois qui demeurait en conférence avec lui de 8 heures et demie à 9 heures et demie. Les rôles de l'ancien ministère du travail sur la situation actuelle sont connues. On sait qu'il est avant tout partisan du maintien de la loi de trois ans. On peut donc s'imaginer les conseils qu'il a pu donner au chef de l'Etat qu'il a certainement engagé à ne pas céder aux suggestions du socialisme.

Au cours de cet entretien, il n'a pas été question de l'attribution des portefeuilles, mais, sans doute, du personnage auquel il sera fait appel pour dénouer la crise.

Après le départ de M. Léon Bourgeois, le président de la République faisait appeler M. René Viviani, dont le domicile particulier est non loin de l'Elysée, rue Clément-Marot.

Le ministre de l'instruction publique est arrivé à l'Elysée à 10 h. 45 et en est ressorti à 11 heures et demie.

Au moment où il montait en automobile, il a déclaré aux journalistes qui l'interrogeaient : « La conversation a exclusivement roulé sur la situation politique. Je n'ai reçu aucune mission. Le président va poursuivre ses consultations. »

M. Viviani n'a donc été reçu, comme M. Léon Bourgeois, qu'à titre consultatif.

Cet après-midi, après avoir présidé à Boulogne-sur-Seine, à l'inauguration du monument Marey, le président de la République a reçu, à 3 heures et demie, M. Victor Peytral, président de la commission sénatoriale des finances. Il tient à avoir, sur ses intentions du Sénat en matière de réforme fiscale, l'opinion autorisée du président de cette grande commission.

Poursuivant ses consultations, le Président de la République, après la visite de M. Peytral, a reçu M. Delcassé, qui a quitté l'Elysée à 5 heures, ayant conféré plus d'une heure avec M. Poincaré.

Quelques instants après, on introduisait auprès du chef de l'Etat, M. Jean Dupuy, ancien ministre, également appelé à titre communicatif.

Après le départ de M. Jean Dupuy, M. Clémenial est arrivé à l'Elysée, où il est resté jusqu'à 6 heures 20.

M. Cochery a été introduit ensuite auprès du chef de l'Etat, ainsi que M. Aimond, sénateur de Seine-et-Oise, rapporteur général de la commission des finances du Sénat.

M. Cochery, en quittant l'Elysée, a déclaré qu'il ne s'était occupé avec le Président que de la situation financière. M. Aimond a fait la même déclaration.

M. Viviani à l'Elysée

Paris, 3 juin.

M. Viviani, convoqué de nouveau par le Président de la République, est arrivé à sept heures un quart à l'Elysée.

M. Poincaré, dans l'entrevue qu'il a eue ce soir avec M. Viviani, l'a chargé de former le nouveau cabinet. M. Viviani a demandé 24 heures au Président de la République pour faire connaître sa réponse définitive. M. Viviani veut en effet voir demain dans la journée plusieurs hommes politiques. Il se rendra demain soir, vers 7 heures, à l'Elysée, et dès à ce moment à M. Poincaré s'il accepte l'offre qui lui a été faite. Toutefois, on considère dès maintenant l'acceptation définitive de M. Viviani comme certaine. En sortant de l'Elysée, vers sept heures trois quarts, M. Viviani s'est rendu au ministère de l'intérieur, où il a eu une assez longue conversation avec M. Malvy.

Une déclaration de M. Peytral

Paris, 3 juin.

De retour au Sénat après avoir conféré avec le Président de la République, M. Peytral, sénateur des Bouches-du-Rhône, a fait les déclarations suivantes :

« L'entretien que j'ai eu l'honneur d'avoir avec M. Poincaré a porté sur les questions suivantes : question financière, question militaire, question électorale. J'ai exposé au Président que la première de ces questions me paraissait, de toutes, la plus importante et qu'il me semblait que le futur ministère devait trouver une majorité pour la résoudre dans le plus bref délai. M. Poincaré a été très surpris de la retraite de M. Pourquerque. Il m'a dit lui-même que, manquant des indications précises que lui eussent données des votes parlementaires, il se croyait obligé de consulter un certain nombre de personnalités politiques avant de se prononcer. »

Ce que dit la Presse anglaise

Londres, 3 juin.

La presse anglaise examine avec un intérêt beaucoup plus marqué que d'ordinaire la situation créée par la crise ministérielle en France.

La question de la loi de trois ans lui paraît être celle qui domine tout le problème.

Le « Standard » estime que, s'il veut aboutir à former un cabinet, M. Viviani devra se résoudre à faire appliquer la nouvelle loi militaire. Il émet même cette opinion que M. Poincaré ne confiera la mission de constituer un ministère qu'à une personnalité favorable à la loi de trois ans ou s'engageant à la respecter.

La « Saint-James Gazette » écrit de son côté :

« Le Président de la République a mis en garde ses compatriotes contre le mirage de la « sécurité apparente ». En France comme en Angleterre, l'internationalisme est tenu pour la sécurité nationale véritable. C'est pourquoi la tournure des événements en France sera observée avec l'intérêt de ce côté. »

L'opinion en Russie

Saint-Pétersbourg, 3 juin.

Le nom de M. Viviani, publié par les journaux comme étant celui de la personnalité politique la plus indiquée pour constituer un nouveau cabinet, est très sympathiquement accueilli par l'opinion publique en Russie. La « Novoié Vrémia », vantant les talents du ministre démissionnaire de l'instruction publique, dit que le cabinet qu'il aurait appelé à constituer demain recueillerait l'approbation de tous les cercles de Saint-Pétersbourg parce qu'on sait que la loi militaire et l'alliance franco-russe trouveraient en lui un défenseur ardent et convaincu.

Est-ce une vengeance d'anarchiste ?

UN INCONNU TIRE UN COUP DE REVOLVER SUR GAUZY QUI, JADIS, HOSPITALISA BONNOT

Paris, 3 juin.

Antoine Gauzy, 35 ans, né à Nîmes, demeurant 62, rue de Paris, à Ivry, suivait le boulevard Massena, longeant le terrain de manœuvres, lorsqu'il fut grièvement blessé au ventre par un coup de revolver que venait de tirer un inconnu. La victime a été transportée aussitôt à l'hôpital de la Pitié, pour y subir l'opération de la laparotomie.

Gauzy n'est pas un inconnu pour la chronique parisienne : on se rappelle que c'est lui qui avait hospitalisé le tameux Bonnot et qui c'est dans sa maison que M. Jouin, sous-chef de la sûreté, venu pour arrêter le redoutable bandit, trouva la mort. Gauzy comparut avec tous les autres malfaiteurs devant la Cour d'Assises de la Seine, qui le condamna à 18 mois de prison. Un mouvement d'opinion s'était créé en sa faveur, un certain nombre de personnes assurant qu'au moment où le sous-chef de la sûreté s'engageait dans l'escalier conduisant à l'entresol où se trouvait Bonnot, Gauzy croyait à un pensionnaire parti depuis plusieurs heures.

A quel mobile convient-il d'attribuer cette tentative d'assassinat commise sur ce comparse de la bande tragique ? Il y a tout lieu de croire qu'il s'agit d'une vengeance exercée sur Gauzy par un anarchiste avec lequel il se trouva en relations.

Le Kronprinz à Metz

Metz, 3 juin.

Le prince héritier, venant de Sarrebruck, est arrivé en automobile, cet après-midi, à 1 heure, en compagnie des officiers du grand état-major.

Ce voyage étant purement militaire, aucune réception n'a eu lieu à l'arrivée.

Le prince impérial restera trois jours à Metz.

Les Municipalités étrangères
A PARIS

UNE VISITE A LA PRÉFECTURE DE POLICE

Les délégués des municipalités étrangères ont visité ce matin les différents services de la préfecture de police dont les honneurs leur ont été faits par M. Hennion, préfet, entouré de M. Chassaigne-Goyon, de la plupart des conseillers municipaux et des hauts fonctionnaires de la préfecture.

M. Delanney, préfet de la Seine, assistait également à cette cérémonie.

On a fait admirer tour à tour aux édiles l'excellente tenue des détachements de sapeurs-pompiers, de gardes républicains, de gardes-vigies, de gendarmes et d'agents.

Avant de se retirer, enchantés de leur matinée, les délégués ont visité l'école pratique des gardiens de la paix ainsi que la salle d'armes récemment aménagée à la préfecture de police.

La musique de la Garde Républicaine s'est fait entendre.

A LA CASERNE CARPEAUX

En quittant les locaux de la préfecture de police, les délégués des municipalités étrangères se sont rendus à la caserne des pompiers de la rue Carpeaux où ils sont arrivés à 11 heures 15, reçus par MM. Hennion, préfet de police, Delanney, préfet de la Seine, et le colonel Cordier, commandant le régiment des sapeurs-pompiers.

Tandis que les huvées de la ville de Paris entraient dans la cour de la caserne, les clairons des sapeurs-pompiers exécutaient « Aux Champs ! »

Les édiles étrangers ont visité ensuite la caserne dans ses moindres détails, puis on procéda en leur honneur à un simulacre d'incendie. A ce moment, un « départ complet » a été fait. Plusieurs lances ont été mises en batterie et l'incendie a été rapidement éteint.

Les délégués étrangers ont quitté la caserne de la rue Carpeaux à midi 15 pour se rendre à la Tour Eiffel où un déjeuner leur a été offert par la ville de Paris.

LE NAUFRAGE DE L'"EMPRESS OF IRELAND"

Le bilan funèbre

Québec, 3 juin.

Une note officielle qui vient d'être communiquée fixe définitivement à 1024 le nombre des personnes, voyageurs et hommes de l'équipage, victimes de la catastrophe de l'« Empress-of-Ireland ».

Le chiffre des survivants est de 452. On n'a retrouvé jusqu'à présent que 200 cadavres.

L'Administration des Postes fait savoir que tout le courrier, y compris les lettres chargées, qui se trouvait à bord du paquebot sinistré, doit être considéré comme perdu.

Démission du cabinet Serbe

Belgrade, 3 juin.

Le roi a accepté la démission du cabinet Pachitch. Il a rappelé au palais M. Nikolitch, président de la Skoupchtina, pour conférer avec lui au sujet de la situation parlementaire.

LILLE

Le Congrès des P. T. T.

Hier soir, à 8 heures et demie, s'est ouvert, en la salle des Sociétés Lilloises, le Congrès de l'Association générale des P. T. T. qui, on le sait, tiendra ses assises en notre ville jusqu'à samedi prochain.

MM. Prevost, président de l'A. G. des P. T. T., présidait, et MM. Malbrancq, du groupe de Lille, Tintignac, secrétaire général de l'A. G., Tervier, secrétaire du groupe du Sud-Est, Subra, y prirent la parole pour exposer les revendications des agents des P. T. T. Plus de 1000 congressistes assistaient à cette première réunion. Aujourd'hui deux réunions de travail, l'une dans la matinée, l'autre dans l'après-midi, auront lieu en la même salle.

JULIA, LA MONTRE ET L'ARABE

Julie Boschul, 25 ans, demeurant rue Malakoff, désirait une montre. Se trouvant place de la Gare avec un ami, elle prit des mains d'un camelot arabe qui la lui offrait en vente la montre qui la tentait, puis elle s'enfuit. On la recherche.

Feuilletons du 4 juin 72

Cocorico

Grand Roman Patriotique

DE

R. FLORIGNI ET CH. VAYRE

— Ce serait plus raisonnable déjà, pourtant...

— Ah ! il n'y a pas de milieu, dit l'Anglais. Si nous ne le provoquons pas en duel, jugeons-le. Jugeons et frappons. Duel ou exécution. Choisissez.

— C'est terrible, murmura Malherbe. Il faut pourtant le punir. Ah ! s'il pouvait me provoquer...

Faikland éclata de rire.

— C'est bien ce que je disais, nous retournons au duel.

Hélène se leva.

— Henri, je te défends de te battre avec cet homme ! dit-elle impérieusement. Tu n'as pas le droit de risquer encore la vie.

— Brava ! brava ! approuva l'Anglais, ce sera donc moi qui dès demain...

— Non, dit Hélène, avec hésitation, pas vous non plus. Il faut d'abord le voir, l'entendre, et puis... et puis, en vertu...

Malherbe se mordit les lèvres.

Et comme Hélène baissait la tête, il la prit par le bras.

— Regarde-moi en face, Hélène...

Hélène obéit.

— Tu ne veux pas qu'il meurt, n'est-ce pas ?

— Si, dit Hélène avec effort.

Puis, brusquement, elle éclata en sanglots, et quitta le salon.

Lord Faikland, éperdu, s'était levé.

Henri Malherbe du geste le retint.

— Que as-passe-t-il, dit Ned bouleversé, qu'a donc mes Hélène ?

— Ah ! dit Henri les sourcils ironcés, il se passe que tout en méprisant profondément Ludovic Dortailles, ma sœur l'aime peut-être encore.

— Ah ! murmura Ned Démissant, est-ce possible ! Elle aime ce misérable !

— Elle le hait. Elle le croit, de moins. Mais elle le hait moins depuis qu'elle m'a revu... qu'elle a'a plus à lui reprocher ma mort. Et elle espère qu'il se disculpera des autres accusations.

— Oh ! dit avec tristesse Ned, elle est donc disposée à pardonner à cet homme, à l'épouser ?

— Ne croyez pas cela, dit vivement Henri. Vous ne connaissez pas ma sœur. Hélène ne pardonnera pas. Hélène ne sera jamais la femme de Dortailles. Dût son cœur se briser, elle sera inflexible. Mais elle l'a aimé, elle est femme, et elle ne peut se faire à l'idée que je dois tuer ce misérable. Elle souhaite sa mort au même instant qu'elle voudrait le voir vivre ! Elle demande avec violence qu'il soit tué, et l'idée de se trouver en présence de son cadavre lui arrache des larmes. Il faut l'aveugler. Hélène, si énergique, si vaillante devant le danger, vient de redevenir femme. Après toutes les épreuves qu'elle a subies, la joie de me revoir, moi, qu'elle croyait mort, a ébranlé tout son organisme, exaspéré ses nerfs. Elle a eu une crise tout à l'heure. Elle a ri et pleuré avec excès. Eu ce moment, elle n'est plus elle. Son cerveau a subi un choc terrible. Excusez-la, Ned.

— Oh ! de tout mon cœur.

— Une nuit de repos changera tout cela.

— Mais si vous alliez la consoler ?...

— Non, ma présence l'énerverait. Je connais Hélène. La solitude et le repos lui sont nécessaires. Demain, j'en suis certain, je retrouverai ma sœur, la Lorraine intrépide qui s'ayant pas hésité à risquer sa vie pour la France n'hésitera pas à punir ceux qui l'ont trahie. A demain, Ned...

— A demain, Henri, dit l'Anglais pensif.

Il serra machinalement la main de son ami.

— Croyez-vous que vraiment, si ce Dortailles mourait, elle serait si mécontente ?

— Je ne crois pas.

— Ah !

Il hésita un instant.

— Dites-moi donc où il habite ?

— Je l'ignore. Mais je le saurai demain, puisque Hélène le sait.

— Alors, dit vivement l'Anglais, je reviendrai demain de bonne heure. Bonne nuit.

Henri la regarda sortir.

— Aimerait-il Hélène ? Brave Ned. S'il pouvait déraciner de cœur de ma sœur le souvenir de cet assassin... Mais réussira-t-il ? L'aimera-t-elle jamais ?

Il se croisa les bras, marcha rêveur à travers le salon. Puis, relevant la tête :

— S'il se s'agissait que de moi, je lui serais grâce ! Mais il a gâché avec son ennemie, il s'est fait leur complice, et cela je ne puis le lui pardonner ! Que ma sœur se lamente, que sa douleur soit immense, tant pis ! Je ne puis m'arrêter aux larmes d'une femme ! J'ai un devoir à remplir, et je le remplirai quel qu'il arrive. Je tuerai Ludovic Dortailles, mais non pas en combat loyal. Je le frapperai comme il m'a frappé, traîtreusement, par surprise ! Il adviendra de moi ce que pourra ! Je suis deux fois Français, puisque Lorrain ! Que périssent les traîtres à la France ! Je jure que Dortailles mourra, et qu'il mourra demain !...

Menaçant, le regard chargé d'éclairs, Henri Malherbe regagna sa chambre.

On entendait faiblement les sanglots d'Hélène... Henri Malherbe ne voulut pas les entendre...

CHAPITRE V

ENTENTE CORDIALE

Celui qu'Hélène Malherbe et Minna Wolfang avaient identifié, malgré le nom d'emprunt de comte de Waldorf qui déguisait sa personnalité, celui qu'elles appelaient Ludovic Dortailles était assis ce soir-là, devant son bureau, les traits contractés, le visage bouleversé par une émotion qui ressemblait à de l'effroi.

Pour la dixième fois, il relisait la lettre qu'il avait devant ses yeux et murmurait :

— Est-ce possible ?... Comment cela a-t-il pu se faire ?... Mais cet homme est donc un démon !...

La porte s'ouvrit sans bruit. Un valet entra, correct, guindé, inhaussible. Il fit deux pas en avant, joignit les talons, laissa tomber d'une voix blanche :

— Il y a la une dame qui insiste pour parler à monsieur le comte.

— Je n'y suis pour personne, Peter ! dit sèchement Ludovic Dortailles. Renvoyez cette dame.

Le valet s'inclina légèrement, fit demi-tour.

— Attendez.

Le valet fit un autre demi-tour, resta les talons joints, le mais sur la couture de son pantalon.

— Cette dame a-t-elle dit son nom ?

— Non, monsieur le comte. Elle a dit seulement qu'elle était une amie de monsieur le comte et que monsieur le comte serait très heureux de la recevoir, ayant à dire à monsieur le comte des choses de la plus haute importance.

Ludovic Dortailles haussa les épaules.

— Quelque aventurière, fit-il à mi-voix.

Puis, soudain, inquiet :

— Comment est cette dame, Peter ? Jeune, jolie ?...

— Cette dame porte une épaisse voilette, mais cependant on peut deviner que traits, vaguement. Sans crainte de me tromper, j'oserais affirmer à monsieur le comte qu'il la dame doit être jolie, qu'elle est jeune et très élégante. C'est certainement une femme du monde, du meilleur monde...

Ludovic Dortailles réfléchissait.

— Dois-je congédier cette personne ? demanda le valet.

— Oui... non... c'est-à-dire... Faites entrer.

Le valet salua, se retira.

Ludovic affecta de se plonger dans la lecture d'un journal qu'il reprit de prendre sur son bureau et dont il avait étalé les deux feuilles ouvertes sur la lettre qu'il était en train de lire.

Un frottement soyeux lui annonça que la visiteuse était devant lui. La porte venait de se refermer derrière elle discrètement.

Ludovic releva la tête, tressaillit, puis pâlit.

Minna Wolfang venait de relever sa voilette. Sa voix railleuse résonna dans le bureau :

— Eh bien ! cher ! Comment cela va-t-il ? Vous ne vous attendiez pas à ma voir de si tôt, monsieur Ludovic Dortailles ?

— En effet ! répondit Ludovic froidement. Que désirez-vous de moi ?

— Un siège d'abord. Je vous dirai ensuite le but de ma visite.

Les regards de Ludovic et de Minna se croisèrent, étincelants, chargés de menaces.

Puis Ludovic baissa les paupières. D'un geste machinal, il désigna un fauteuil, invita Minna à s'asseoir :

— Prenez ce fauteuil... Je vous écoute... Qu'avez-vous à me dire ?

Mais au lieu de s'asseoir, Minna s'avança, appuya ses deux mains sur le bureau, et se penchant vers son interlocuteur, immobile, glacé, elle dit à mi-voix :

— Wilhelm !

— Je m'appelle Ludovic Dortailles.

— Wilhelm Schwartz, reprit Minna avec une sourde irritation, cessons ce jeu. Inutile de feindre davantage, je t'ai reconnu. Moi, seule j'ai reconnu, et c'est pourquoi je viens à toi. Je n'oublie pas que tu es le père de mon enfant... Je viens te sauver !

Ludovic Dortailles se renversa dans son fauteuil. Sardonique, un pli méchant au coin des lèvres, il dit :

— Vous croyez donc que je suis le vrai prince de Schwartz, mademoiselle Wolfang ?

(*A suivre*).

CHOCOLAT DELESPAUL-HAVEZ
UNIVERSELLEMENT LE MEILLEUR
PAR SA QUALITÉ ET SA FRAICHEUR
98, rue Nationale, Lille